

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2020

N°116



PLÉLAN-LE-PETIT



SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES.....	2
LE MOT DU MAIRE.....	3
CONSEIL MUNICIPAL.....	4 - 7
LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.....	8
INFOS.....	9 - 12
URBANISME.....	13
ASSOCIATIONS.....	14 - 15
SPORTIVES ET CULTURELLES	
CHRISTINE BOUTIQUE.....	16



BULLETIN MUNICIPAL de la commune de PLÉLAN-LE-PETIT

Directeur de publication :
Didier MIRIEL

Commission informations :
Benoit ROLLAND
Caroline LEVAVASSEUR
Baptiste BOUGIS
Mélanie PERCHE

Comité consultatif de rédaction :
Josselyne BOSCHÉL
Marie-Line HERCOUET

Réalisation et impression :

Tél : 02 96 83 39 02
Imprimé sur papier PEFC
roudenngrafik
Votre imprimeur breton

NUMÉROS UTILES



- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **GENDARMERIE** : 17
- ▶ **URGENCES SAMU** : 15
- ▶ **ECOLE PUBLIQUE MONTAFILAN** :
02 96 27 03 39
- ▶ **ECOLE PRIVÉE ST PIERRE** :
02.96.27.02.30
- ▶ **DÉCHETTERIE** :
02.96.82.13.71
- ▶ **MAIRIE** :
02.96.27.60.38
mairie@plelanlepetit.fr
site : www.mairie-plelanlepetit.com
- ▶ **DINAN AGGLO** :
8, Boulevard Simone Veil
22100 DINAN
☎ 02.96.87.14.14
contact@dinan-agglomeration.fr
- ▶ **E.D.F.** :
0810 333 122
- ▶ **EAU** : SAUR Pluduno :
02.96.85.64.00

INFOS PRATIQUES

HORAIRES MAIRIE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Matin	8h30/12h30	8h30/12h30	8h30/12h30	8h30/12h30	8h30/12h30	8h30/12h00
Après-midi	13h30/17h00		13h30/17h30			

HORAIRES DÉCHETTERIE

	du 01/02 au 31/10		du 01/11 au 31/01	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI		14h00 /18h00		14h00 /17h00
MARDI		14h00 /18h00		14h00 /17h00
MERCREDI	9h00 /12h00	14h00 /18h00	9h00 /12h00	14h00 /17h00
VENREDI		14h00 /18h00		14h00 /17h00
SAMEDI	9h00 /12h00	14h00 /18h00	9h00 /12h00	14h00 /17h00

PERMANENCES UTILES

	JOUR	HORAIRES	LIEU
ASSISTANTE SOCIALE	le jeudi sur rendez vous	9H00 à 12h00	Espace Social Solidarité 02.96.27.62.26
P.M.I.	4 ^{ème} mardi du mois	13h30 à 16h00	Espace Social Solidarité
SECOURS CATHOLIQUE	1 ^{er} mardi du mois	15h00 à 17h00	Rue de la Vallée
CONCILIATEUR DE JUSTICE Consultations gratuites	1 ^{er} vendredi du mois sur rendez-vous	14h00 à 16h30	Espace Social Solidarité
MISSION LOCALE	1 ^{er} et dernier mercredi du mois	8h30 à 12h30	Espace Social Solidarité
SOUS-PRÉFECTURE DE DINAN	Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00	17, rue Michel - B.P. 72061 22102 Dinan cedex sp-dinan@cotes-darmor.gouv.fr
MÉDIATHÈQUE	Hors vacances scolaires : Mardi Mercredi Jeudi Samedi	16h30 à 18h00 14h00 à 18h00 16h30 à 19h00 10h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00	Rue de la Janaie 02.96.27.06.77 mediatheque@dinan-agglomeration.fr

Vacances scolaires : mêmes horaires sauf le mercredi
10h00 - 12h00 - 14h00 - 18h00



Le 15 mars dernier, dans des conditions particulières, se sont déroulées les élections municipales.

Je tiens à vous remercier pour m'avoir renouvelé votre confiance ainsi qu'à ma nouvelle équipe.

Cette nouvelle municipalité devait être installée fin mars mais malheureusement la crise sanitaire dont nous sortons très doucement et où parfois la peur a pris le pas sur la raison, n'a permis l'installation de ce nouveau conseil que fin mai.

Je ne m'étendrai pas sur cette crise sanitaire mondiale, mais je tiens à souligner le civisme des plélanais tout au long de cette période adoptant avec rigueur et surtout réalisme les mesures imposées par le gouvernement. La municipalité, pour sa part, avec beaucoup d'humilité et de responsabilité, a mis en place un service adapté pour assurer la continuité d'une vie dans notre commune.

Les commerçants, les personnels de santé, les enseignants, les agents communaux et l'ensemble des acteurs essentiels ont également rempli leurs missions comme à l'habitude avec exemplarité et je les en remercie. Je me permets également de remercier l'ancienne équipe municipale pour la continuité du service et son travail effectué durant toutes ces années.

Maintenant, nous devons au plus vite sortir de ce cauchemar et continuer à vivre le plus normalement possible, retrouver ces liens si précieux que nous avons tissés entre nous tous.

Depuis quelques semaines, les chantiers communaux ont démarré, pour certains comme la viabilisation du lotissement des Coquelicots ou la construction du local technique, et se sont poursuivis pour d'autres comme la réhabilitation d'une classe à l'école Montafilan et la rénovation de l'appartement au-dessus de la mairie.

L'ensemble de ces travaux était inscrit dans le budget communal voté en début d'année. D'ailleurs, vous retrouverez dans ce bulletin l'état des finances de notre commune et vous pourrez constater que celui-ci est positif avec un endettement relativement faible permettant de contracter un futur emprunt pour assurer les projets envisagés par la nouvelle municipalité.

Toutefois, nous ferons un bilan moral et financier en sortie de crise car, même sans être devins, nous devons revoir l'échéancier de nos futures réalisations.

A vous tous, je vous souhaite un très agréable été, qu'il vous redonne les forces et l'envie de croquer à pleines dents la vie future !

Bonnes vacances à tous et à la rentrée.

Didier Mbiel



FINANCES

Subvention exceptionnelle au collectif des « Blouses Blanches » de Dinan

Le 17 décembre dernier, le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle de 100,00 € à destination du collectif des

« Blouses Blanches » de Dinan. Cette dernière a permis d'aider le collectif à se rendre sur Paris pour défendre les intérêts de l'hôpital de Dinan.

Bons cadeaux de Noël pour les classes des écoles de Plélan-le-Petit

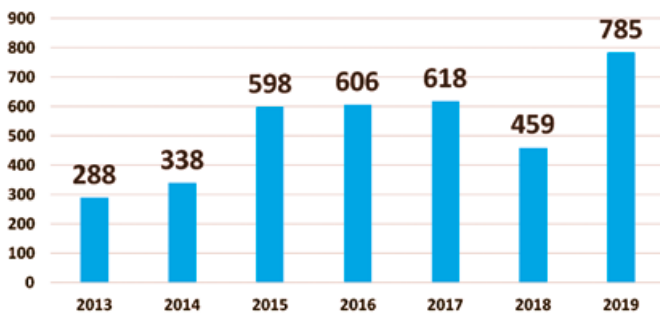
Depuis de nombreuses années, le Conseil Municipal offre un bon cadeau de Noël à l'ensemble des classes maternelles et élémentaires de l'école privée et de l'école publique de la commune. Cette année encore, le conseil municipal du 17 décembre 2019 a octroyé un bon de 50,00 € par classe dans chaque école.

Résultats financiers 2019 et Budget Prévisionnel 2020

Le 20 février dernier, le Conseil Municipal a approuvé les résultats de l'année 2019 et voté le budget prévisionnel 2020.

➔ Concernant les résultats 2019, la commune a fait un excédent de fonctionnement à hauteur de 785 075 €, comme l'atteste le graphique ci-dessous :

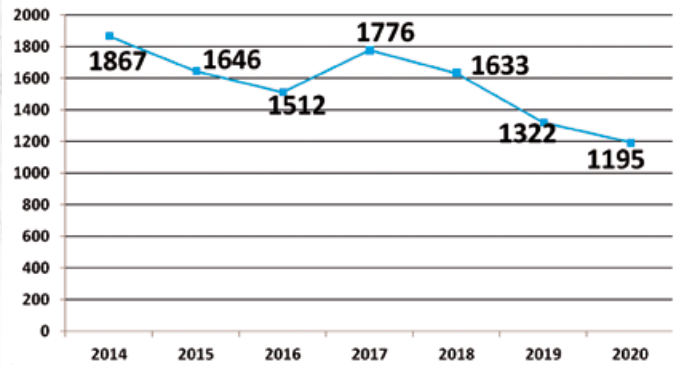
Résultat de fonctionnement (K€)



➔ L'encours de la dette (emprunts et dettes à moyen terme restant dus au 31 décembre), continue à voir sa courbe chuter. Trois raisons peuvent expliquer cette baisse :

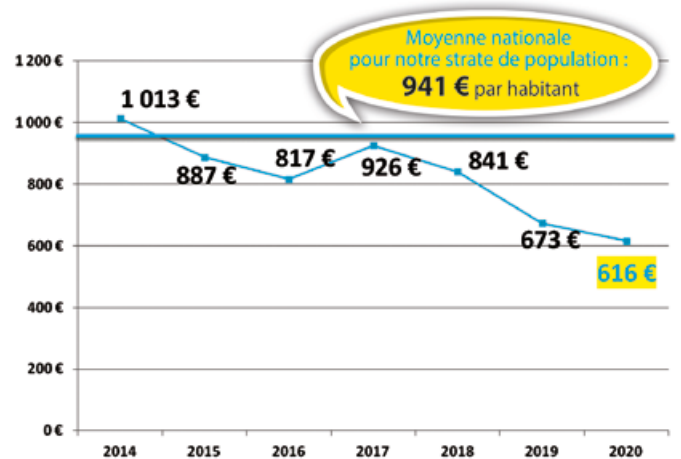
- 1/ Reprise du prêt voirie en 2019 par Dinan Agglomération ;
- 2/ Extinction d'un prêt courant 2019 puis d'un autre au 1^{er} avril 2020 ;
- 3/ Les travaux d'investissement sont envisagés progressivement, en maintenant une capacité d'endettement raisonnable.

Encours de la Dette (K€)



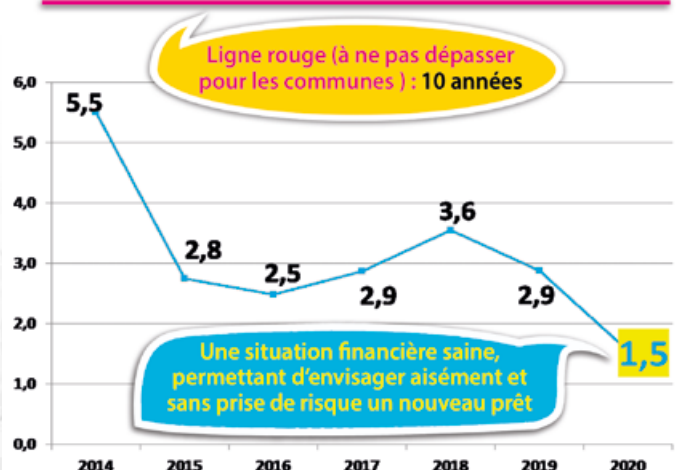
➔ En 2020, l'endettement par habitant se situe à hauteur de 616 €, bien en dessous de la moyenne nationale de notre strate de commune, comme le démontre le graphique ci-dessous :

Endettement par habitant (en €)



➔ La capacité de désendettement de la commune en années, mesure le rapport entre l'épargne brute et la dette, la première permettant de financer la seconde. Cette analyse permet de connaître le nombre d'années (théoriques), nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette. Pour notre commune, nous pourrions rembourser le capital de la dette en 1,5 année, comme l'atteste la courbe ci-dessous :

Capacité de désendettement (en années)



Concernant le vote du Budget prévisionnel 2020, la section de fonctionnement a été votée pour un montant de 2 027 302,93 € (contre 2 175 509,16 € voté en 2019). Cette baisse sensible des prévisions de dépenses de fonctionnement s'explique en grande partie du fait qu'en 2019, il a fallu rééquiper notre service technique suite à l'incendie des locaux.

Pour la section d'investissement, le vote s'est porté sur la somme de 2 174 580,13 € (contre 2 493 836,58 € voté en 2019). **Nos dépenses d'investissement** sont essentiellement liées aux financements suivants : construction du local technique et travaux de viabilisation du lotissement, comme l'atteste le tableau ci-dessous :

DÉNOMINATION	BP 2020 (K€)	COMMENTAIRES
Opérations financières	628	400 K€ pour le lotissement, 106 K€ de dépenses imprévues
Mairie	3	Stores, prises extérieures pour illuminations, ordinateur portable avec JVS
Eglise	3	Réfection couverture
Sport	0	
Matériels école	7	Vélos, lits superposés, panneau de basket, Classe numérique
Illuminations de Noël	2,5	
Le Préau	20	Travaux de réfection de peinture, vaisselle, cuisinière, hotte
Signalisation	1	Priorité à droite Janaie...
Atelier Municipal	1	100
Cantine école publique	8	Chambre froide, 2 grandes tables, 2 petites tables et chaises, tablette péri, carafes, chariot
Aménagement terrain des sports	4	Peinture terrain de tennis (attention recettes)
Vallée paysagère	1,5	Parcours pédagogique
Cimetière	0	
Matériels service technique	10	
Cantine école Saint-Pierre	1	
Réhabilitation groupe scolaire	26	Travaux réfection nouvelle classe
Fleurissement	2	
Salle de l'Embarcadère	6,5	Commande vaisselle, rampe, marquage au sol pour accessibilité
Square	0	
Cabinet médical	0	
Maison de la Vallée	1,5	
Zone Humides	10	
Aire de covoiturage	90	Fin des travaux
Appartement mairie	50	Peinture, huisseries, électricité, plomberie
Voirie communale	199	Fin des travaux rue de la Libération + Travaux divers de voirie + SDE (...)
TOTAL	2174	

Financement des dépenses d'investissement :

Virement de la section de fonctionnement (1068)	335
FCTVA	131
Taxe Aménagement	13
Excédent d'investissement reporté	454
Virement de la section de fonctionnement (021)	300
Emprunt (Ligne de trésorerie)	500
Subvention DETR pour la construction des locaux techniques	238
Subvention FFF	5
Subvention Région abri bus	10,5

Fonds de concours Dinan Agglomération aire de covoiturage	70
Participation OUVÉO - Aire de covoiturage	15
Département - Aide au numérique	3
Couche de roulement - Département	8
Peinture terrain de tennis EUROVIA	3,5
Opérations amortissements	88
	2174 €



PERSONNEL

Mutualisation de moyens pour l'installation des décors de Noël

Afin de permettre une mutualisation de moyens matériels et humains dans le cadre de l'installation des décors de

Noël, notre commune a pris l'initiative de s'entendre avec les communes de Languédias et de Saint-Michel-de-Plélan pour la mise à disposition de la nacelle.

Concrètement, la commune de Plélan-le-Petit a pris intégralement en charge la location de la nacelle mais avec un coût réduit du fait du nombre de jours de location plus important.

En contrepartie, les communes de Languédias et de Saint-Michel-de-Plélan ont mis à disposition leur personnel auprès du service technique de notre commune.

Cette convention d'utilisation de moyens a été validée lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2019.

Convention avec Coeur Emeraude Inventaire du patrimoine bâti

L'inventaire du patrimoine bâti sur le territoire a été lancé en 2009 dans le cadre du projet de Parc Naturel Régional (P.N.R.) mené par les services de l'inventaire de la Région Bretagne, il répond à un objectif de connaissance en perspective d'actions de protection, de restauration et de valorisation du patrimoine bâti. Dans le cadre de l'extension du périmètre d'étude du projet de Parc 2017 à 12 communes nouvelles, il a été proposé de réaliser un inventaire sur les 8 nouvelles communes, nouvellement intégrées, du territoire de Dinan Agglomération par le biais d'un volontariat en service civique. Les 8 nouvelles communes sont : Saint-Michel-de-Plélan, Saint-Méloir-des-Bois, Plélan-le-Petit, Saint-Maudez, La Landec, Languédias, Plumaudan, Trébédan.

L'objet de cette convention est de préciser les conditions de partenariat entre les parties concernant cette mission de service civique « Coordination de l'inventaire participatif du patrimoine bâti sur 8 communes du territoire du projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude ».

Concrètement, la commune de Plélan-le-Petit est désignée comme employeur du volontaire en service civique, en ce sens elle accueille dans ses locaux l'agent et perçoit les indemnités reçues de l'ASP. Du fait que l'indemnité mensuelle est versée par l'association Coeur Emeraude au volontaire, la commune doit reverser la part de l'ASP à l'association.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir dans nos locaux Madame Mélanie HOUIX, en qualité de volontaire en service civique, et qui mène de front cette mission en collaboration avec de nombreux bénévoles.

Cette convention a été validée lors du Conseil Municipal du 28 janvier 2020.

TRAVAUX

Place de l'Eglise - Eclairage public

Le 28 janvier dernier, le Conseil Municipal a accepté la proposition financière du Syndicat Départemental d'Énergie 22, concernant la rénovation du foyer d'éclairage public situé place de l'Eglise.

La Ville Hervé - Eclairage de l'abribus

Le 20 février dernier, le Conseil Municipal a accepté la proposition financière du Syndicat Départemental d'Énergie 22, concernant l'éclairage de l'abribus de la Ville Hervé par la pose d'un mât solaire.

Rue de la Libération et aire de covoiturage

Les travaux de la rue de la Libération sont aujourd'hui quasiment terminés.

Futur Local Technique Communal

Le Conseil Municipal en date du 20 février 2020 a fait le choix de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres concernant le choix des entreprises, pour la construction de notre futur local technique.

Il a donc été décidé d'attribuer ce marché aux entreprises suivantes :

Désignation des lots		Entreprise retenue
LOT 1 :	VRD	S RTP (Lamballe)
LOT 2 :	MACONNERIE	NOBÀ (Plérin)
LOT 3 :	CHARPENTE - BOIS - BARDAGE	DANIEL (Roz-Landrieux)
LOT 4 :	COUVERTURE - BARDAGE FERMETURES	DANIEL (Roz-Landrieux)
LOT 5 :	MENUISERIES EXTERIEURES	MARTIN (Plouasne)
LOT 6 :	MENUISERIES INTERIEURES SERRURERIE	MARTIN (Plouasne)
LOT 7 :	PLATRIERIE - PLAFONDS SUSPENDUS	AMCI (Plumaudan)
LOT 8 :	REVÊTEMENTS DE SOLS FAÏENCE	MIRIEL (Langueenan)
LOT 9 :	PEINTURE - ITE	EMERAUDE PEINTURE (St-Malo)
LOT 10 :	PLOMBERIE - SANITAIRES VENTILATION	ATOUT CONFORT (Taden)
LOT 11 :	ELECTRICITE - CHAUFFAGE	TREHOREL CORLAY (Hillion)

A noter que le lot n° 12 portant sur la pose de panneaux photovoltaïques a été déclaré infructueux, du fait que peu d'entreprises aient présenté une offre, c'est pourquoi il sera relancé au cours des mois à venir.

En raison de l'épidémie de COVID-19, le marché a pris quelques semaines de retard. La préparation de chantier a démarré semaine 17 et nous espérons que la fin des travaux sera prévue au cours du premier trimestre 2021.

Lotissement Les Coquelicots

Le Conseil Municipal du 20 février 2020 a fait le choix de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres concernant le choix des entreprises, pour les travaux de viabilisation du lotissement communal Les Coquelicots.

Il a donc été décidé d'attribuer ce marché aux entreprises suivantes :

	Désignation des lots	Entreprise retenue
Lot 1 :	TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT	SAS SRTP (Lamballe)
Lot 2 :	VOIRIE	SAS EVEN (Pleurduit)
Lot 3 :	ESPACES VERTS	SARL Nature et Paysage (Bédée)
Lot 4 :	CONTRÔLE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT	SAS A3SN (Montauban-de-Bretagne)

Les travaux ont démarré semaine 17, et nous espérons pouvoir fixer le prix des lots avant l'été, et ainsi permettre de lancer l'appel à candidatures.

ELECTIONS MUNICIPALES

Le 15 mars dernier, 50,14 % de la population a fait le déplacement pour voter. 49,86 % se sont abstenus et 42,14 % se sont exprimés, soit 595 voix pour la liste (Partageons demain) pour 1412 inscrits.

Avec l'épidémie de Covid19, le nouveau conseil municipal n'a pas pu être installé. Les anciens élus sont restés en poste, en attendant l'autorisation du gouvernement et la précision sur les dates.

C'est donc en date du 28 mai 2020, que le nouveau Conseil a été constitué :

Maire :	Didier MIRIEL	Députée communautaire :	Josiane HOUEE
1 ^{er} adjoint :	Philippe GELARD	Conseillers délégués :	Yvonnick MENIER
2 ^{ème} adjointe :	Pascale GUILCHER		Benoit ROLLAND
3 ^{ème} adjoint :	Yvon FAIRIER		Joël GESRET
4 ^{ème} adjointe :	Sandrine REHEL		





CONSEIL MUNICIPAL *des Enfants*

PARCOURS LUDIQUE SUR LES ARBRES

Au cours des différentes réunions avec les enfants du C.M.E. (Conseil Municipal des Enfants), il avait été évoqué le thème de l'amélioration et l'embellissement de la vallée paysagère. Les élus avaient déjà réfléchi sur ce sujet pour faire découvrir la vallée encore méconnue pour certains plélanais.

Il y a vingt ans, dans cette vallée de 10 ha, ont été plantés plus de 1000 arbres.

Ceux ayant résisté à l'humidité du sol ont bien poussé et peuvent être désormais mis en valeur.

Dans les archives de la mairie, les élus ont retrouvé les espèces d'arbres plantés, ils sont allés sur place avec l'agent communal chargé des espaces verts afin de répertorier les arbres.

En mars 2019, la DDCS 22 (Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Côtes d'Armor) lançait un appel à projet pour 2019 pour un programme Jeunesse, Education Populaire et Vie Associative.

L'élue déléguée au CME et l'adjointe à la culture et communication, ont monté un dossier de subvention en collaboration avec la secrétaire générale.

Le dossier a été accepté fin septembre. Une subvention de 1000 € a été accordée, ce qui permet le financement des 29 panneaux fabriqués par une entreprise dinannaise. Les poteaux et supports ont été réalisés par les agents communaux.



Début mars, les employés communaux ont commencé à piquer les panneaux le long des sentiers de la vallée.

Sur ces panneaux de 420 x 300 mm, apparaît le nom de l'arbre en français et latin ainsi que sa description (origine, taille, forme des feuilles...).

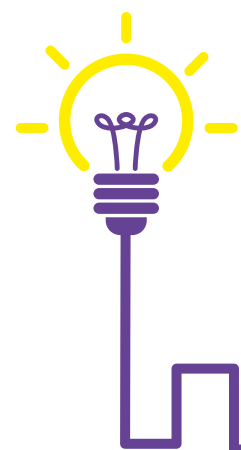


En plus de la tyrolienne mise en place en début d'été 2019, ce parcours ludique permettra de faire connaître les différentes essences d'arbres (Magnolia Grandiflora, Peuplier Tremble, Erable Argenté, Chêne des Marais, Cyprès Chauve, Catalpa Bignonoïdes, Liquidambar ...)



Les enfants du CME avaient suggéré de fabriquer des **BOÎTES À IDÉES** pour recueillir vos suggestions concernant l'amélioration du bien-être dans la commune.

Celles-ci ont été posées à l'extérieur de la mairie et dans chacune des écoles (également à l'extérieur).



INFORMATIONS COMMUNALES





INFORMATIONS COMMUNALES



Comment lutter contre les frelons asiatiques ?

Comment le reconnaître ?



Le frelon asiatique, prédateur de nos abeilles, se différencie de son cousin européen par sa taille plus petite, ses pattes jaunes et ses couleurs plus foncées.

Deux moyens de lutte

➤ Le piégeage des fondatrices :

Le principe est de capturer le plus grand nombre de femelles fécondées, capables de construire un nid et de développer une nouvelle colonie. Le piégeage s'effectue sur deux périodes : de mai à juin et de septembre à novembre.

➤ La destruction des nids

- **Le nid primaire** : Vulnérable aux intempéries, il est toujours placé sous abri (cabanon, préau, hangar...). Ce nid n'abrite que quelques sujets.
- **Le nid secondaire** : La colonie grossissant de jour en jour, cette dernière quitte le nid primaire pour construire un nid secondaire imperméable capable d'accueillir plusieurs milliers d'individus. Ce nid réalisé par les ouvrières est généralement situé à la cime d'un arbre. Fin août, la colonie atteint son pic d'activité et le nid sa taille maximale. La destruction des nids doit être réalisée par des professionnels.

Quelle est la marche à suivre si vous découvrez un nid ?

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à votre mairie qui sollicitera l'intervention de Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra dans les plus brefs délais, un produit insecticide sera injecté à l'intérieur du nid pour détruire ouvrières et reine.

Dinan Agglomération prendra à sa charge 50 % et votre commune prendra à sa charge les 50 % restants des frais engagés.

Le coût de la destruction d'un nid peut varier entre 80€ et 170€ si l'opération est réalisée au sol mais peut être nettement majorée si l'accès est difficile et si l'intervention d'une nacelle est nécessaire.

Mère NATURE a besoin de notre aide.

Nous avons la chance d'accueillir, à chaque printemps, les hirondelles et les martinets, en provenance d'Afrique où ils ont passé l'hiver pour venir se reproduire en France. Ces oiseaux fréquentent chaque année les mêmes nids qu'ils ont construits sur les bâtiments. Si ces derniers sont détruits, à cause de travaux, les chances de reproduction sont compromises.

Ces espèces protégées sont en fort déclin ces dernières années. Il faut être vigilant et attentif lors de travaux de rénovation et mettre en place divers types de niches lors de constructions.

La survie des oiseaux (hirondelles, martinets) est notre responsabilité.

Serre communale

L'année dernière, la commune avait acté pour l'achat d'occasion d'une serre vendue par une commune voisine. Celle-ci devait être montée après la construction du nouveau local technique.



Chaque année, Stéphane ALLAIN, responsable des espaces verts sur la commune, travaille en collaboration avec le service de la Villeneuve St Odile à Plénée-Jugon. Les plants achetés sont mis

dans les jardinières et restent sous les serres de cette institution pendant un à deux mois pour pousser à l'abri des intempéries. Elles sont arrosées régulièrement par les élèves.

Avec la crise sanitaire, l'accès à ce site est interdit. Les employés communaux ont donc monté la serre près de la cantine scolaire et arrosent régulièrement les fleurs pour favoriser leur floraison en attendant de les disposer dans les rues de la commune.



Crise Covid-19



La commune avait commandé avec Dinan Agglo des masques de protection, quelques jours après la date du déconfinement, une partie des masques est arrivée.

Les anciens et nouveaux conseillers municipaux ont pu procéder à la distribution, dans un premier temps pour les personnes de plus de 65 ans puis pour le reste de la population.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique
France

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Éviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et en présence d'élèves pour les personnels

W/0214-001-2003 - 20 mars 2020

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

Déconfinement

Malgré le déconfinement progressif mis en place le lundi 11 mai, le virus circule toujours. Se protéger, c'est protéger les autres.

SAUVEZ DES VIES

RESTEZ PRUDENTS

Comité du Pays de Dinan



Nous sommes une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et déclarée grande cause nationale.

Notre mission est d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France ou dans le monde, de promouvoir la solidarité et ses valeurs. Nous rassemblons des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité. Sur le Pays de Dinan, le Secours Populaire couvre 64 communes et est particulièrement actif sur l'aide alimentaire, le jardin solidaire, le vestimentaire, l'accompagnement des personnes et des familles dans leurs démarches et leurs droits (accès au logement, à la santé, aux vacances, à la culture et aux loisirs, au sport, à l'insertion professionnelle) ou la lutte contre l'illettrisme.

En 2019 nous avons distribué plus de 9 000 paniers alimentaires et accompagné de nombreuses familles sur le Pays de Dinan, grâce à l'investissement de 57 bénévoles mais aussi avec l'appui financier ou matériel de particuliers, d'entreprises et de collectivités territoriales.

Nous le savons tous, la crise sanitaire et économique qui a touché la planète et notre pays a des répercussions considérables pour les plus démunis et les plus précaires. Si vous vous retrouvez en grande difficulté, n'attendez pas, la porte du Secours Populaire est ouverte et vous y serez toujours reçu avec un sourire et toute notre bienveillance.

Par ailleurs tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice pour répondre à des besoins particulièrement vitaux dans la période.

Par exemple en participant aux activités bénévoles de notre association. Ou encore par des dons financiers ou matériels qui garantissent la continuité de nos actions. La solidarité n'est pas juste une valeur philosophique, construisons-la et faisons-la vivre ensemble !

*Tout ce qui est humain est nôtre. Vous aussi ?
Alors venez nous rencontrer...*

Secours Populaire du Pays de Dinan
19, boulevard de Préval 22100 Quévert
02 96 85 21 50 / spfdinan@orange.fr

NOUVEL ARTISAN sur la commune

« **L'Arbre est un monde** » vous propose des services de taille respectueuse et un conseil sur votre patrimoine arboré.



Dinamo Scolaire

Vous allez pouvoir procéder à l'inscription pour votre enfant au service de transport scolaire DINAMO Scolaire pour la rentrée scolaire 2020-2021 via le site internet de Dinan Agglomération :

<http://www.dinan-agglomera.on.fr/Urbanisme-habitat-mobilite/Transports-et-mobilites/Transport-scolaire>

Cette inscription (un formulaire par enfant) devra être réalisée entre le 4 mai et le 10 juillet. Au-delà de cette date, votre enfant sera inscrit en fonction des places restant disponibles et une pénalité de 30 € sera appliquée à votre cotisation annuelle.

Ce service dessert uniquement le collège Chateaubriand de Plancoët et le Collège Immaculée Conception de Créhen.

ÉCOLE MONTAFILAN

Vendredi 31 janvier et Lundi 3 février, les enfants des trois classes de maternelle de l'école Montafilan ont vécu à l'heure du Moyen-Âge.

Par groupe, ils ont pu se déguiser, peindre avec des décoctions végétales, réaliser des puzzles, construire un dragon, attaquer un château ou en construire un. Ils ont aussi écouté des histoires de roi et de reine. Ils ont confectionné avec Annabelle POUWELS, maman de plusieurs élèves de l'école et restauratrice, un grand château en biscuits que tous les élèves ont dégusté dans l'après midi.



Fin mars, les enfants de maternelle ont assisté à une intervention bucco-dentaire :



C'est toujours avec un réel plaisir que les élèves ont retrouvé le chemin de la médiathèque.

A chaque séance, ils ont découvert un nouvel album du prix des incorruptibles. A la fin de l'année, ils devront voter pour celui qu'ils auront préféré. Ce vote est proposé à tous les élèves de France et ainsi nous verrons si notre choix correspondra au choix national.



Le mardi 10 mars a été une journée très attendue par les écoliers de l'école Montafilan.

Depuis le début de l'année, ils travaillent sur le thème des châteaux et du moyen âge. Ce mardi, **ils se sont rendus au château de Plédéliac.**

Les PS-MS et GS y ont passé la journée. Ils se sont costumés, ont visité les lieux en utilisant un vocabulaire bien spécifique. Ils ont également créé des écussons dans la chambre du seigneur et fait un jeu de piste. Nul doute que cette journée restera dans leur mémoire et qu'ils auraient été fin prêts pour les fêtes médiévales de Dinan. Le pique-nique du midi à la ferme d'Antan a été aussi apprécié.



Dans le cadre des **rencontres USEP**, les élèves de l'école Montafilan ont reçu leurs copains des écoles de Quévert, Vildé-Guingalan et de la Vicomté pour **un grand bal**. Ils ont appris avec les enseignantes 8 danses bretonnes et le jour du bal ce sont deux musiciens qui ont animé la matinée. Afin de reprendre leur souffle, ils ont écouté une jolie histoire de grenouille.



A l'école Montafilan, les gestes barrières sont respectés et notamment le lavage des mains !!! Avec une petite goutte de peinture, les enfants se sont rendus compte qu'il reste des petits endroits que le savon n'atteint pas ! Grâce à une chanson imagée par des animaux, ils sont sûrs de ne pas les oublier !



**INSCRIPTIONS POUR
LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE
au 02 96 27 03 39 ou 06 83 93 29 15**

ÉCOLE SAINT-PIERRE

Voeux envoyés par les MS-GS et les TPS-PS

Les classes de TPS-PS et de MS-GS se sont rendus à la Poste de Plélan-le-Petit.



Ils avaient chacun une grande enveloppe timbrée à la main. Ils y ont posté leurs voeux de Bonne Année à

la personne de leur choix : à papi, mamie, au parrain ou à la marraine, aux cousins, cousines, à un ami...

La galette des rois en MS-GS et en TPS-PS



En ce mois de janvier, les élèves de maternelle ont fabriqué des couronnes à la manière de Keith Haring.

Ils ont également préparé 3 galettes des rois : une galette à la frangipane, une à la compote et la dernière aux pépites de chocolat.



Les crêpes de la Chandeleur en CP-CE1 et en TPS-PS



Les CP-CE1 ont confectionné des crêpes pour la Chandeleur ! Ils les ont dégustées en fin d'après-midi !

Ces crêpes étaient bien-sûr *«les meilleures du monde»*.



Journées Lecture

Les bénévoles de l'association « On bouquine » sont venues offrir des lectures à l'ensemble des classes de l'école. Chaque classe a pu écouter deux ou trois albums sur différents thèmes avant de s'émerveiller devant le kamishibai... *Un grand merci à nos lectrices...*



Visites des collèges pour les CM2



Les CM2 sont allés au collège de l'Immaculée Conception à Créhen. Ils ont été accueillis par des élèves de 6^{ème} dans leur classe pour suivre le cours de biologie avec M^{me} MOREAU,

leur professeure. Le lendemain, ils visitaient le collège de la Victoire, à Dinan.

Initiation à l'Allemand en CM2

Les élèves de CM2 se sont initiés à l'allemand grâce à la venue de M^{me} LAPERCHE-D R É A N O , professeure au collège Notre Dame de La Victoire à Dinan.



Badminton en CM1



Depuis la rentrée, les CM1 ont débuté un cycle badminton. Après deux séances d'apprentissage du service et des échanges, ils ont pu se mesurer les uns aux autres lors d'une série de matchs...

Découverte du cinéma muet



Les élèves de CM1 et CM2 ont assisté à la projection du film muet « *Le Cirque* » réalisé et interprété par Charlie CHAPLIN. Ce fut l'occasion pour les élèves de découvrir le cinéma du siècle dernier où les films étaient tournés en noir et blanc et où le son consistait en un enchaînement de musiques. Une découverte qui a su les séduire puisqu'ils n'ont pas vu le temps passer...

Sortie cinéma



Les classes de CP-CE1 et de TPS-PS sont allées au cinéma de Dinan visionner plusieurs courts-métrages intitulés « *Les ritournelles de la chouette* ». Les élèves des deux classes ont beaucoup apprécié ces dessins animés qui mettaient en valeur l'entraide, la générosité, la simplicité et la sagesse !

Piscine en CE

Les élèves de la classe CE1-CE2 ont fini leur cycle de 10 séances de piscine. Ils s'y sont rendus deux fois par semaine ; ce qui leur a permis de faire rapidement des progrès.



Tous les CE2 ont acquis leur diplôme anti-panique qui leur permettra de faire de la voile et autres sports nautiques. Et tous les élèves ont été évalués sur leur capacité à se déplacer dans l'eau avec ou sans matériel... Ils ont ainsi tous reçu un diplôme !

Musique et arts en CP-CE



Les élèves de CP-CE1 et de CE1-CE2 ont clôturé leur cycle de musique avec Sophie LUZÉ, dumiste de l'école de musique de Plancoët. Les deux classes se sont

présentées mutuellement leur spectacle autour des arts. De Pablo Picasso à Charlie Chaplin en passant par le Douanier Rousseau et Frédéric Chopin !!!

Un retour à Saint-Pierre dans la sérénité



Depuis le 12 mai, les élèves de Saint Pierre ont progressivement retrouvé le chemin de l'école. D'ici la fin de l'année scolaire, tous les élèves qui le souhaitent, des TPS aux CM2, seront accueillis. Afin de respecter le protocole sanitaire, l'organisation de l'école a été chamboulée : toute l'équipe enseignante et les personnels OGEC sont équipés de masques ; les classes sont ouvertes à effectif réduit ; une arrivée et un départ échelonnés sont orchestrés par les enseignantes, les enfants sont déposés sous forme de « drive » ; des tracés et des fléchages au sol ont été peints dans la cour, l'accueil des enfants de personnel prioritaire a été assuré...

La première semaine a été rythmée par l'application des gestes barrières : distanciation dans la classe et dans la cour, lavage des mains fréquent ...

Les enfants étaient ravis de se retrouver. Très vite, ils ont trouvé des jeux et des activités respectant la distanciation.

L'équipe enseignante a mis en place des échanges de services en anglais, en sport... pour pouvoir assurer la continuité pédagogique des élèves restés à la maison. Elle a également fait appel à un animateur sportif qui animera des séances avec les différentes classes de l'école toutes les semaines.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE AU 02 96 27 02 30
Plus d'infos sur <http://stpierreplelan.fr/>

PERMIS DE CONSTRUIRE

2019

PC 022 180 19 C0008
Installation de deux containers
5 Rue de la Communauté

PC 022 180 19 C0009
Construction d'une maison individuelle
21 Rue du Clos de la Lande

PC 022 180 19 C0010
Extension d'une maison d'habitation
24 La Basse Boyère

PC 022 180 19 C0011
Construction de 2 logements sociaux
13 et 15 Impasse du Vallon

PC 022 180 19 C0012
Construction d'une maison individuelle
6 Ter Rue de la Croix Briand

PC 022 180 19 C0014
Construction d'une maison individuelle
22C Rue de la Libération

PC 022 180 19 C0016
Construction d'une maison individuelle
10 Rue du Clos de la Lande

PC 022 180 19 C0017
Changement de destination et extension d'une habitation
La Marais

PC 022 180 19 C0018
Construction d'un préau pour stationnement
11 La Poterie

PC 022 180 19 C0020
Construction d'une maison individuelle
26 Bis La Ville Es Ains

PC 022 180 19 C0021
Construction d'un centre technique
Le Clos de la Croix

PC 022 180 20 C0022
Construction d'une station essence et d'un quai de livraison
8 Rue des Rouairies

2020

PC 022 180 20 C0001
Construction d'un garage bois
6 Ter Rue de la Croix Briand

PC 022 180 20 C0002
Rénovation et extension d'un corps de ferme
2 Saint-Tual

PC 022 180 20 C0003
Construction d'un garage et d'un carport
49 Rue du Cas des Noës

PC 022 180 20 C0004
Construction d'un garage
45 Rue des Garennes

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

2019

DP 022 180 19 C0019
Division en vue de construire
12 Bis Rue des Rouairies

DP 022 180 19 C0021
Carport
9 Allée du Plantay

DP 022 180 19 C0022
Création d'un vélux de toit
33 Rue de la vallée

DP 022 180 19 C0023
Clôture
22 Allée des Grésillons

DP 022 180 19 C0024
Changement de fenêtres
12 Rue des Garennes

DP 022 180 19 C0025
Création d'un abri de jardin, carport et clôture
4 Rue du Clos de la Lande

DP 022 180 19 C0026
Clôture
15 Allée des Grésillons

DP 022 180 19 C0027
Extension
12 Rue des Garennes

DP 022 180 19 C0028
Abri de jardin
8 Rue des Gravières

DP 022 180 19 C0029
Clôture
29 Le Chesnay

DP 022 180 19 C0030
Création de 3 vélux pour une chambre et une salle de bain
9 Rue de la Vallée

DP 022 180 19 C0033
Clôture
18 Rue des Lilas

DP 022 180 19 C0034
Clôture
15 Place de l'Eglise

DP 022 180 19 C0035
Abri de jardin
2 Rue du Clos de la Lande

DP 022 180 19 C0036
Construction d'une pergola
21 Rue des Garennes

DP 022 180 19 C0037
Construction d'une serre de jardin
21 Rue des Garennes

DP 022 180 19 C0038
Carport
41 Rue du Cas des Noës

DP 022 180 19 C0039
Abri de jardin et clôture
1 Rue du Clos de la Lande

DP 022 180 19 C0040
Construction d'une piscine
16 Rue du Clos de la Lande

DP 022 180 19 C0041
Abri de jardin
9 Rue de la Métairie

DP 022 180 19 C0042
Division en vue de construire
2 Rue des Pins

DP 022 180 19 C0043
Création d'une véranda et d'un carport
2 Bis Rue de la Vallée

DP 022 180 19 C0045
Extension d'une maison d'habitation
12 Rue de la Métairie

DP 022 180 19 C0046
Division en vue de construire
5 Le Chesnay

DP 022 180 19 C0047
Pose de vélux de toit
6 Rue du Perret

DP 022 180 19 C0048
Remplacement d'une fenêtre et d'une porte fenêtre
4 Rue de l'Avenir

DP 022 180 19 C0049
Abattage d'arbres
Rue des Plantations

DP 022 180 19 C0050
Abattage d'arbres
Le Perret

2020

DP 022 180 20 C0001
Clôture
42 Rue des Garennes

DP 022 180 20 C0002
Construction d'une piscine
3 Passage de l'Etoupe

DP 022 180 20 C0004
Clôture et changement de toiture
2 Rue de la Libération

DP 022 180 20 C0006
Clôture
6 Rue des Plantations

DP 022 180 20 C0007
Extension d'un garage et clôture
19 Rue du Clos de la Lande

DP 022 180 20 C0008
Clôture
2 bis rue de la Libération

DP 022 180 20 C0009
Pose de 3 vélux de toit
1 Rue de la Janaie

DP 022 180 20 C0010
Clôture
26 Bis La Ville Es Ains

Le décret du 29 mai 2019 comporte des précisions sur les droits des personnes concernées, et plus spécifiquement sur la justification de son identité par la personne souhaitant exercer ses droits, sur les obligations incombant aux responsables du traitement et aux sous-traitants, en général ou dans le domaine de la santé en particulier. C'est pourquoi le nom des propriétaires n'apparaît plus.

Dates à retenir

Comice Agricole

Bonne nouvelle cette année, le comice agricole revient dans le nouveau canton de Plancoët-Plélan.

Après Pluduno en 2019, c'est Plélan-le-Petit qui l'accueillera le samedi 5 septembre.

C'est l'association du canton historique de Plancoët qui emmène cette fête. « Cela pour répondre à une demande des éleveurs, mais aussi des conseillers départementaux ».

Pour la réussite de cette journée, les organisateurs ont besoin de bénévoles, parmi les associations et les particuliers, pour aider au service du repas du midi et à la buvette. Les personnes disponibles peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Forum des Associations

Le forum du secteur Plancoët-Plélan aura lieu cette année à la salle omnisport de Plélan, le 5 septembre 2020.

Vous pourrez y découvrir de nombreuses activités sportives et culturelles et vous inscrire auprès des différentes associations.

FÊTE Champêtre
Plélan-le-Petit
Samedi 29 août 2020
FÊTE FORAINE & JEUX
RENCONTRE INTER-QUARTIER

Dès 14h
Dès 19h
MOULES FRITES + DESSERT 7€
Buvette Galette saucisse

Dès 20h30
BAL ANNÉES 80
Animé par Jean-Michel Cullien

FEU D'ARTIFICE 22h30

INFO & RÉSERVATION 06 69 60 62 69

A l'heure où nous rédigeons ce bulletin, nous ignorons si ces trois manifestations seront maintenues.



ASSOCIATIONS CULTURELLES & SPORTIVES

LES TRÉTEAUX PLÉLANAIS

« Le Mariage » de Nicolas Gogol par Les Tréteaux Plélanais



Ne maîtrisant pas l'alphabet cyrillique, les Tréteaux Plélanais diront juste : MERCI !

Merci d'être venus si nombreux. Merci de nous suivre. Merci de nous soutenir. Merci de nous permettre d'apporter notre aide à Colyn.

Après avoir fait salle pleine au Hinglé début décembre, la troupe avait à cœur de réitérer à domicile. Défi relevé avec des gens venus de partout (Cancalle, Rennes, Saint Briec), des locaux fidèles mais aussi des membres de festivals divers venus nous découvrir pour que la pièce puisse se jouer encore et encore. Il aura fallu environ 18 mois de travail à la troupe amateur pour proposer cette pièce méconnue en France et qui change du théâtre proposé habituellement par les troupes amateurs. L'originalité de la mise en scène permet au jeu de s'exprimer pleinement et le public apprécie !

Après la représentation du 29 février, voici ce qu'on pouvait lire dans notre livre d'or :

Merci pour cette belle soirée de théâtre.

UN MOMENT RARE, INATTENDU
ET SURPRENANT.

Félicitations au metteur au scène pour la justesse de sa lecture du texte, et la maîtrise de sa direction d'acteur !

Bravo à tous les acteurs qui jouent juste et ensemble dans un rythme soutenu et parfaitement gogolien !

Félicitations pour les costumes et la sobriété scénographique qui renforce l'écoute du texte. MERCI à chacun de vous. Hier soir j'ai aimé Gogol.

De nouvelles dates sont prévues : 26 septembre à Plouër sur Rance, une date à définir sur Plancoët. Nous attendons le retour des festivals qui se réunissent prochainement.

Les Tréteaux Plélanais restent disponibles pour toute demande d'association qui souhaite proposer une activité culturelle (Parents d'élèves, associations caritatives ou d'aides en tous genres, clubs sportifs...)

Association DE L'ARTISTIQUE POUR TOUS

Ateliers de dessin et peinture

Ces cours existent depuis 2007 à Plélan-le-petit, ils portent sur l'apprentissage technique et artistique du dessin et de la peinture. Ouverts aux adultes, enfants et adolescents, toutes les techniques possibles peuvent être abordées : acrylique, huile, aquarelle, fusain, pastels, encres, collages... et ce autour de styles différents comme la nature morte, la marine, le portrait, le paysage, l'abstraction, le manga...

Ces cours sont encadrés par une professeure de dessin et peinture. Chacun est libre de son sujet ou motif et avance à son rythme, avec modèle ou pas, cela pour permettre un travail de recherche personnel afin d'apprendre à connaître ses affinités techniques mais aussi figuratives.



Il ne s'agit pas d'un cours magistral mais bien d'un atelier où les conseils sont donnés individuellement.

Une exposition "présentation des productions artistiques" de l'année est organisée à la médiathèque de Plélan-le-Petit pour les 3 groupes du 20 juin au 11 juillet 2020, aux horaires habituelles de la médiathèque.

Ces cours se déroulent sur l'année scolaire de septembre à juin à raison d'une séance par semaine, le mardi soir à partir de 20h30 pour les adultes, le samedi de 10h à 11h30 pour les primaires et de 11h30 à 13h pour les collégiens et lycéens, à la salle de la vallée, hors vacances scolaires ce qui fait 30 séances par an. Le matériel est compris dans la cotisation annuelle qui est de 185€ + 5€ d'adhésion à l'association. 2 séances d'essais gratuites permettront aux intéressés de venir essayer l'atelier avant de s'inscrire. Il y a 12 places par atelier, il est conseillé de réserver sa place dès le mois de juin pour la rentrée prochaine. Les inscriptions et séances d'essais sont toutefois possibles en Septembre.

L'association DE L'ARTISTIQUE POUR TOUS est une association qui s'est créée en 2007, son ambition, comme son nom l'indique, est de rendre l'artistique accessible au plus grand nombre et ce en milieu rural, quelque soit l'âge, le handicap ou les moyens financiers (tickets caf-loisirs acceptés et paiement fractionné possible).

Renseignements et réservation:
06.74.19.30.42 / severine.robort55@orange.fr

CYMNASTIQUE



La saison 2019-2020 a été courte pour les adhérents de la gymnastique, l'absence de Joris au premier trimestre pour raison de santé et au troisième trimestre la crise sanitaire. L'association sera présente au forum des associations où vous pourrez vous inscrire.

Les séances ont lieu le jeudi de 18h45 à 19h45 à la salle de l'Embarcadère. Les cours sont dispensés, depuis quelques années par Joris, animateur sportif.

Pour tous renseignements : 06 82 13 27 45 ou 06 79 07 50 85.



FC PUC

La saison de foot s'est arrêtée prématurément le 15 Mars dernier, comme la majorité de nos loisirs, ce qui donne une vision tronquée des résultats sportifs de la saison, qui voit nos 3 équipes seniors échouer aux portes de l'échelon supérieur

pour chacune d'entre elles. Bien-sûr les conditions sanitaires ont forcé les instances à prendre leurs responsabilités, mais c'est dommage pour tous les bénévoles qui peuvent avoir l'impression d'avoir oeuvré dans le vide sur les 8 derniers mois. Cependant, il faut aller de l'avant, rebondir et relativiser en se disant que tout cela n'est que du football...

Il en est de même pour l'école de foot qui n'a pas pu participer aux nombreux tournois prévus au printemps, cette période si chère aux yeux des enfants, et qui permet à tout le monde de se retrouver...



De son côté, le club peut s'estimer heureux d'avoir pu réaliser ces habituelles animations (tournoi en herbe, vente de saucissons, tournoi de futsal...) afin de tenir son budget et de préparer sereinement la saison prochaine, tout en travaillant sur les améliorations sanitaires d'usage.

A ce jour, difficile de prévoir une date de reprise mais nous espérons être sur les terrains au mois de Septembre ; d'ailleurs nous accueillons les enfants de tout âge nés entre 2004 & 2015.

Cette année nous proposerons encore des équipes pour chaque tranche d'âge (U7 - U9 - U11 - U13 - U15 - U17) et nous recherchons toujours des enfants pour compléter nos effectifs, mais aussi pour nos 3 équipes seniors ou foot-loisir. Nous sommes également en recherche active d'encadrants pour les jeunes, d'arbitres bénévoles mais aussi officiels afin de ne pas être pénalisés par les instances dans un avenir proche. (contactez Jérôme MENARD au 06.29.95.57.17)

EN ATTENDANT, NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ÉTÉ, ET PRENEZ SOINS DE VOUS !!



BERNADETTE LEMARCHAND

est née en 1948 en Bretagne, à Noyal-Pontivy. Elle s'est mariée en 1973 et, tout en menant sa vie de famille avec ses quatre enfants, a enseigné durant trente-cinq années en classe maternelle, collège et école primaire.

Et voici qu'un jour, à l'aube de ses soixante-dix ans, elle s'est décidée à écrire un récit intitulé "Une valise bien trop lourde".

C'est lors d'une rencontre dans sa ville natale que l'idée d'écrire s'est imposée, suite aux interrogations de personnes qu'elle n'avait pas revues depuis sa maternelle : « Bernadette, où étaistu passée ? »

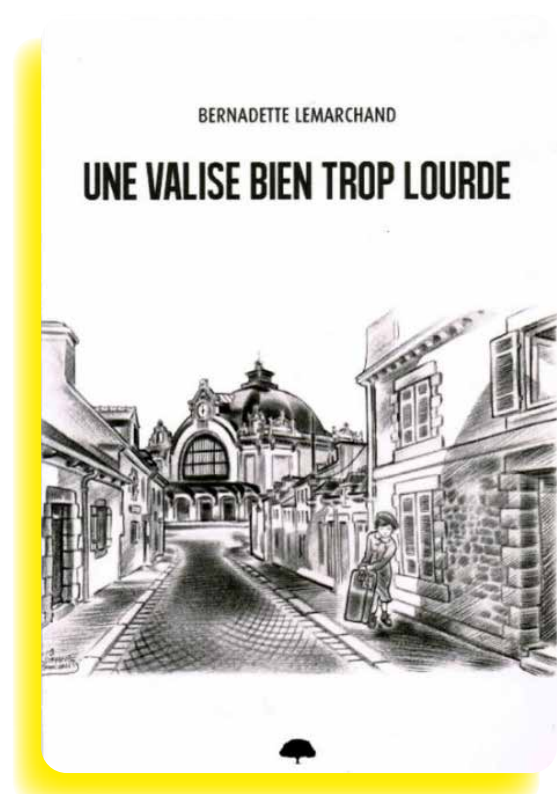
Le titre de l'ouvrage évoque la charge pesante de son enfance et de sa jeunesse de 1948 à 1973 : son départ de la maison à l'âge de six ans et ses douze années de pensionnats successifs.

La difficulté essentielle pour l'auteur fut d'exprimer les émotions de la petite fille qu'elle était, les sentiments de l'adolescente, les espoirs de l'étudiante. La honte de la cabane, la fierté à l'égard des parents, les rêves de justice sociale touchent la sensibilité du lecteur.

Durant une année complète, parallèlement à l'écriture, Bernadette a entrepris un travail de résilience. Une enquête approfondie sur les lieux avec des personnes qu'elle n'avait pas vues depuis plus de cinquante ans l'ont aidée à résoudre bien des énigmes.

Plus qu'une simple biographie, cet ouvrage propose une réflexion actuelle sur de nombreux sujets, en lien avec les événements de son enfance : le développement de la personnalité, la naissance de l'héroïsme, l'importance du regard de l'Autre, la confrontation entre son idéal et la réalité du monde, la fiabilité de la mémoire...

L'accueil de l'ouvrage a suscité beaucoup d'émotion et bien des personnes se sont reconnues dans cette évocation de la Bretagne rurale de l'après-guerre. La journée du Patrimoine de l'an passé, dans son pays natal, a rendu hommage à ses parents, à travers l'évocation de leur vie et la sienne, intimement liées.



UNE VALISE BIEN TROP LOURDE
est en vente auprès
du " Tabac du Coin " à Plélan-le-Petit,
à la " librairie des Rouairies " à Dinan
et au domicile de Bernadette.